

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU  
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

**SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024**

<b>Nombre de membres en exercice</b>		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
<b>40</b>	<b>40</b>	<b>21</b>

<b>Date de convocation</b>	05/12/2024
<b>Date d'affichage</b>	05/12/2024

<b>DL24021</b>	<b>OBJET : Création et suppression de postes - Mise à jour du tableau des effectifs.</b>
----------------	--

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, le dix décembre, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Abderzak BERKANI, M. Jacques BOLLEGUE, Mme Claude DE GIRARDI, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Antoine MARCOS, M. Frédéric PASTOR, M. Franck PROUST, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. David-Alexandre ROUX, M. Richard TIBERINO, Mme Valentine WOLBER (suppléante)

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. David RIBES (suppléant)

**Cté Com. Petite Camargue :** Mme Martine KUFFER, M. Didier LEBOIS, Mme TURRIBIO Françoise (suppléante)

**Cté Com. Piémont Cévenol :** M. Lionel JEAN

**Cté Com. Pont du Gard :** M. Alain LAGET

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Frédéric SALLE LAGARDE

**Absents :**

**Cté Agglo. Nîmes Métropole :** M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, Mme Monique BOISSIERE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND-COUTELLE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Théos GRANCHI, M. Julien PLANTIER, Mme Christine TOURNIER-BARNIER. M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Pascale VENTURINI

**Cté Com. Beaucaire terre d'Argence :** M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ

**Cté Com. Petite Camargue :** M. Jean-Paul GERAUD, Mme Katy GUYOT

**Cté Com. Pont du Gard :** Mme Christelle ARMANDI

**Cté Agglo. Alès Agglomération :** M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPPELLIER, M. David GUIRAUD

**Cté Com. Pays d'Uzès :** M. Gérard DAUTREPPE

**Avaient donné procuration :** Néant

**Secrétaire de séance :** M. David Alexandre ROUX

**Monsieur Didier LEBOIS, Vice- Président du Sitom sud Gard expose,**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Le Président propose de créer un poste d'attaché à temps complet afin de permettre la nomination d'un agent susceptible de bénéficier d'une promotion interne en décembre 2024.

Compte tenu de la réorganisation des services et des différentes mutations et départ à la retraite, le Président propose également la suppression de :

- 2 postes d'adjoint administratif,
- 2 postes d'adjoint administratifs 2ème classe,
- 1 poste d'adjoint administratif 1ere classe.

Le Président indique que le tableau des effectifs du Sitom sud Gard sera mis à jour en conséquence.

VU l'avis favorable du Bureau en date du 3 décembre 2024,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

**DECIDE**

- De créer un poste d'attaché à temps complet,
- De supprimer :
  - 2 postes d'adjoint administratif
  - 2 postes d'adjoint administratifs 2ème classe
  - 1 poste d'adjoint administratif 1ere classe.
- De modifier en conséquence le tableau des effectifs annexé à la présente délibération.

***Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci- dessus,  
Pour extrait conforme et certifié exécutoire***

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21

Abstention : 0

Contre : 0

**Approuvée à l'unanimité.**

Le Président du SITOM SUD GARD



**Richard TIBERINO**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20241210-DL24021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2024  
Publication : 11/12/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

